



Droits de immobilier pour separation

Par **bibiche**, le **26/06/2010** à **00:23**

Bonjour,maitrernrn mon fils a acheter un bien immobilier a conviction dernrnrrrn 50/50 avec son amie rn rn rnrrrn rnrrn VOICI MA QUESTION / les paiement de la maison on etaient effectuer rnrrnqu'avec le salaire de mon fils etant donner que sa copine na pas beaucouprnrrn travailler et garder son argent pour ces besoins perso (elle a du faire 4rnrrn ou 5 paiements) quesce qu' il lui rnrrnde vra si elle desire sa part il et inscrit banque de francernrn il respecte toujours ces echeances pour continue de payer sa maison .rnrrn mon fils et tres inquiet .en plus il a du regler des dette partout car ellernrn faisait croire qu'elle regler et ne payer rien (ni edf -ni assurance - ni impot rnrrn-enfin la totale dans l'attente de votre reponse recevoir mes rnrrnsinceres salutations et grand merci une maman aussi inquieternrnbon wend kend

Par **fabienne034**, le **26/06/2010** à **09:06**

BONJOUR,rnrnsi elle est achetée à 50 / 50rnrrnils sont tous deux propriétairesrnrrnPOUR TOUT SAVOIR SUR L'ACHAT VENTE IMMOBILIÈRernrn<http://www.fbIs.net/modelevente.htm>rnrrnEnsuite il a droit à récompense des sommes verséesrnrrnelle lui doit sur sa part, les sommes qu'il a versé pour rembourser le crédit